

3. Repères

➔ 3.1 NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Indice FTSE4Good Europe. Depuis 2005, BIC est inclus dans l'indice FTSE4Good Europe rassemblant 270 entreprises dont 38 sociétés françaises qui présentent les meilleures performances sur le plan social, environnemental et sur celui de la gouvernance. Les valeurs sont sélectionnées sur la base de la notation de Eiris, conformément aux règles du FTSE4Good Europe.

Indice ASPI Eurozone®. BIC fait partie de l'ASPI Eurozone®, un indice composé des 120 entreprises cotées de la zone euro (univers DJ Euro Stoxx) présentant les meilleures performances sociales et environnementales. Les valeurs sont sélectionnées sur la base des notations de Vigeo.

Indice Ethibel Excellence Index® Europe. BIC est inclus dans cet indice composé de 200 valeurs d'entreprises européennes cotées (univers DJ Stoxx 600 Europe). Il s'agit des entreprises présentant, sur la base des ratings de Vigeo, des performances au-dessus de la moyenne en matière sociale et environnementale, et respectant les critères éthiques établis par l'organisation indépendante Forum Ethibel.

Indice français de Leadership du Carbon Disclosure Project (CDP). En 2010, BIC a été retenu dans cet indice qui réunit 20 entreprises, dont 16 membres du CAC 40 qui ont fourni les meilleures réponses au questionnaire du CDP. Créé en 2000, le CDP (Carbon Disclosure Project) est une démarche menée pour le compte de 534 investisseurs institutionnels gérant plus de 64 000 milliards de dollars. Les grandes entreprises sont interrogées sur l'intégration du changement climatique dans leur stratégie, sur leur approche de la contrainte carbone et sur leurs performances en matière de gaz à effet de serre.

Gaia Index. En 2010, BIC fait partie du Top 3 du Gaia Index pour le secteur de l'Industrie. Créé en 2008, le Gaia Index est un indice dédié aux valeurs moyennes et portant sur les données extra-financières. Il a pour objectif de déterminer le degré d'implication des sociétés étudiées dans les enjeux de développement durable. Il incite ainsi à ce que leur valorisation soit impactée par la prise en compte d'éléments comme l'Environnement, le Social et la Gouvernance.

➔ 3.2 PRIX REÇUS

BIC remporte le Grand Prix de la Transparence

En septembre dernier, a eu lieu l'édition 2010 du Grand Prix de la Transparence, organisé par Labrador et Sciences Po, avec pour objectif de valoriser les meilleures pratiques de publication des informations financières réglementées, et les efforts des émetteurs en matière de transparence financière.

Distingué parmi les 120 plus grandes entreprises françaises cotées, BIC s'est vu décerner non seulement un prix sectoriel (Entreprise de Biens de Consommation et Santé) mais aussi, le Grand Prix de la Transparence, toutes catégories et tous secteurs confondus.

Ces prix récompensent la détermination de BIC à assurer une communication financière et opérationnelle claire et constante auprès de ses actionnaires mais également de ses employés, clients, consommateurs et fournisseurs.

BIC récompensé pour la qualité de sa gouvernance

Chaque année depuis 2004, l'AGEFI décerne des **Grands Prix du Gouvernement d'entreprise** qui soulignent les initiatives et encouragent la mise en œuvre des règles et pratiques de bonne gouvernance.

BIC s'est vu décerné en septembre 2010 le prix "**Fonctionnement des organes sociaux**". BIC avait déjà été nommé par deux fois en 2008 dans la catégorie "**Dynamique de Gouvernance**" et en 2009 dans la catégorie "**Responsabilité Sociétale**". Parmi les critères pris en compte pour ce second prix figurent notamment la séparation des pouvoirs entre le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général.

BIC France a reçu en décembre 2010 le prix "**Relations investisseurs et développement durable**". Organisé par plusieurs agences spécialisées dans l'Investissement Socialement Responsable (ISR), l'Association Française de Gestion financière (AFG) et la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), le vote était ouvert à toutes les entreprises françaises.

